



FONDATION RATP



Mai 2009

DOMAINES D'INTERVENTIONS

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre les exclusions | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Insertion professionnelle | <input type="checkbox"/> Handicap |
| <input checked="" type="checkbox"/> Citoyenneté/éducation | <input checked="" type="checkbox"/> Solidarité |
| <input type="checkbox"/> Femmes et sport | |

PRESENTATION

Transportant chaque jour près de 10 millions de voyageurs, la RATP, entreprise de transport public, favorise le lien social entre et dans tous les territoires qu'elle dessert. C'est ainsi qu'elle se retrouve au carrefour des échanges entre les personnes mais aussi des incivilités et des tensions qui peuvent survenir.

La création d'une Fondation d'entreprise RATP en 1995 a permis d'aller à la rencontre des acteurs associatifs de terrain, témoins fidèles de l'évolution des comportements, des attentes et des mutations de la société. Tout au long de ses deux premiers quinquennats (1995-2005), la Fondation s'est ainsi engagée aux côtés de plus de 200 associations pour encourager l'éducation à la citoyenneté, en particulier auprès des jeunes publics.

En 2007, à l'occasion de la définition de ses nouvelles orientations, l'entreprise RATP décide d'orienter sa politique de mécénat vers la promotion du respect dans la ville pour permettre aux citoyens de mieux vivre ensemble.

DOMAINES D'INTERVENTION

« **Pour plus de respect dans la ville** », une ambition que la **Fondation RATP** souhaite partager avec les acteurs associatifs engagés dans les trois domaines d'intervention suivants :

- Lien et entraide : lutter contre l'isolement des personnes en difficulté.
- Egalité des chances : favoriser l'éducation, l'apprentissage, l'insertion sociale et professionnelle
- Civisme et environnement : valoriser les responsabilités et devoirs civiques de chacun à travers les autres mais aussi à travers l'environnement

QUELS TYPES D'AIDES ?

La Fondation RATP attribue une aide financière dont le montant peut être (en fonction des projets) de 750, 1000 ou 3000 euros.

CRITERES D'ELIGIBILITE

La **Fondation RATP** soutient et finance des projets proposés par des associations de petite ou moyenne taille et ancrées dans les quartiers de la politique de la ville. Les projets sélectionnés par la Fondation sont franciliens, voire internationaux.

Avant de soumettre votre projet, assurez-vous qu'il contient des objectifs clairs et cohérents avec la mission de la Fondation RATP et l'un de ses trois domaines d'intervention. Les projets originaux, exemplaires, pérennes et valorisant l'esprit d'initiative sont privilégiés.

EXEMPLE DE PROJET SOUTENU

Nom du projet : Rencontres sur Tatami

Thème : Egalité des chances

Créé en 1989, le Comité Ile de France Judo a pour objet de développer les valeurs éducatives, sportives et sociales du judo auprès d'un large public francilien. Coordinateur des actions des 8 ligues franciliennes de judo, il compte au total 101 000 licences, 871 clubs et 1231 enseignants.

Objectifs pédagogiques

Promouvoir auprès d'un public signalé par les structures sociales, les valeurs morales du judo dont le respect est l'axe central. Pour accueillir ce nouveau public, une pédagogie particulière, axée sur le comportement, le respect des autres, de la règle et du matériel, est indispensable. Pour cela, une formation complémentaire des éducateurs et de l'encadrement du club au sens large, est nécessaire. Cette formation sera assurée par Béatrice CLAVEL, maître de conférences à l'université de Lyon 2, qui a promu un projet du même type avec le football sur le quartier des Minguettes à Vénissieux.

Multiplier les passerelles avec les réseaux de l'action éducative et sociale, de l'insertion professionnelle et de l'entreprise en vue de mettre en œuvre une dynamique d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes fréquentant les clubs concernés. L'accent est mis sur l'aide aux devoirs pour les plus jeunes et sur la mise en contact avec le monde de l'entreprise pour les autres (découverte des métiers, stages découverte, formation, insertion professionnelle). Un travail spécifique est proposé sur la mise en parallèle des attentes et des règles du monde du travail et de celles du judo.

Bénéficiaires

42 clubs de la Région Ile de France, inscrits dans le projet « Rencontres sur Tatami » accueillant des publics résidant dans les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible. Une attention particulière sera apportée au public féminin.

L'objectif est d'impliquer entre 20 et 25 jeunes pour chacun des clubs, soit au total près de 800 jeunes.

Le « recrutement » de ce public particulier doit s'appuyer sur le réseau des différents partenaires socio éducatifs situés à proximité du club de judo.

QUELLE MARCHÉ A SUIVRE ?

Envoyez par courriel à fondation@ratp.fr une note de synthèse présentant les objectifs, le public ciblé, le calendrier, le territoire et le budget prévisionnel du projet.

Si votre projet est éligible, vous serez invité à compléter un dossier avec l'équipe de la Fondation, puis à le présenter au Comité d'Evaluation des Projets (CEP) composé d'une vingtaine de représentants des différents secteurs de l'entreprise et d'administrateurs salariés. Il se réunit en sous-commission pour sélectionner les projets à soutenir.

Dès sa validation par le CEP, votre projet fera l'objet d'une convention de partenariat.

L'équipe de la Fondation vous accompagnera tout au long du projet et construira avec vous son évaluation.

QUI CONTACTER ?

Vous pouvez accéder au site de la Fondation RATP sur le lien suivant :

<http://www.fondation-ratp.fr>

Mail : fondation@ratp.fr

Adresse : Lac A1B • 54 quai de la Rapée •
75599 Paris Cedex 12
Tél : 01 58 78 38 89

